



## **Nématicide Salibro™**

avec l'actif ReklemeI™

**POUR LA SUPPRESSION OU LA RÉPRESSION DES NÉMATODES À GALLES DANS LES CULTURES DE CAROTTES, DE CUCURBITACÉES, DE LÉGUMES-FRUIITS, DE LÉGUMES-TUBERCULES ET LÉGUMES-CORMES, DE PETITS FRUITS DE PLANTES GRIMPANTES PRODUCTEURS ET NON PRODUCTEURS, DE FRUITS À NOYAU NON PRODUCTEURS, DE NOIX PRODUCTEURS ET NON PRODUCTEURS ET DE PETITS FRUITS DE PLANTES NAINES**

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

**PRINCIPE ACTIF** : Fluazaindoline 500 g/L

Contient du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00057%, 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00019%, et du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0193% à titre d'agent de conservation  
Suspension concentrée

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION 34182 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 0,5 L à Vrac

**Corteva Agriscience Canada Company**

2450, 215 – 2<sup>nd</sup> Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

## **MISES EN GARDE**

### **• GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

- Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur d'une cabine fermée pendant l'application.
- Suivre les directives du fabricant pour nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuel (ÉPI). S'il n'existe aucune directive concernant ce qui est lavable, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver séparément l'ÉPI du reste de la lessive.
- Les utilisateurs devraient se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes. Si le pesticide pénètre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.
- **NE PAS** entrer ou permettre l'entrée des travailleurs dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
- Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles que les résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.
- **NE PAS** appliquer par voie aérienne.
- **NE PAS** utiliser dans les zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme étant des sites où des passants ou le public, y compris des enfants, peuvent être exposés pendant ou après la pulvérisation. Cela inclut les zones dans et autour des maisons, des écoles, des bâtiments publics ou tout autre site où ils peuvent être exposés au produit.

## **PREMIERS SOINS**

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer le produit dans son contenant d'origine, dans un endroit sûr et sec, à l'écart des autres pesticides, et des engrais. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

### **ÉLIMINATION**

#### **Contenants recyclables**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenants récupérables**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

#### **Contenants à remplissages multiples**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Le nématicide Salibro™ est un nématicide sélectif efficace de nouvelle génération qui supprime ou réprime les nématodes à galles parasitiques des plantes. Il possède un mode d'action unique et peut être utilisé avec une technologie d'application de précision, importante pour les producteurs. Le nématicide Salibro aide à obtenir un système racinaire en santé en protégeant contre les dommages causés par les nématodes à galles, ce qui est essentiel pour maximiser l'utilisation de l'eau et des nutriments. Le nématicide Salibro est utilisé pour supprimer ou réprimer les nématodes à galles dans les carottes, les légumes-tubercules, les cucurbitacées, les légumes-fruits, les fruits à noyau non producteurs, les noix **producteurs et non producteurs**, les petits fruits de plantes grimpantes **producteurs et non producteurs** et les petits fruits de plantes naines.

On peut appliquer le nématicide Salibro en traitement de pré-semis avec incorporation, en traitement généralisé suivi d'une incorporation dans le sol, en sillon, ou par chimigation. Le nématicide Salibro est un composant clé d'un programme de gestion intégrée des nématodes.

### **MODE D'EMPLOI**

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Le nématicide Salibro est un concentré en suspension à diluer dans l'eau. Bien agiter avant l'utilisation. Toutes les applications dans le sol doivent être incorporées immédiatement après l'application à une profondeur d'au moins 10 cm par moyen mécanique ou avec de l'eau. Pour une performance optimale, placer ce produit dans la zone racinaire de la plante. Si on se sert d'irrigation pour incorporer l'application, utiliser une quantité d'eau suffisante pour déplacer le produit à au moins 10 cm de profondeur dans le sol. Toutefois, ne pas irriguer si l'eau risque de se déplacer hors du champ. Des gaines perforées ou des émetteurs doivent se trouver dans, ou adjacents à, la zone racinaire qui nécessite une protection contre les nématodes.

N'utiliser ce produit qu'en culture commerciale ou sur une ferme. Ne pas utiliser ce produit pour la plantation domestique, les systèmes hydroponiques, le bassinage des transplants ou l'irrigation des transplants.

Ne pas appliquer plus que le taux annuel maximum pour chaque culture spécifique de toute combinaison de produits contenant le nématicide Salibro.

### ROTATION DES CULTURES

Le nématicide Salibro se dégrade dans le sol par processus naturels et les essais sur le terrain montrent que toutes les cultures présentes sur l'étiquette peuvent être replantées n'importe quand suite à la dernière application de nématicide Salibro. Toutes les autres cultures mentionnées ci-dessous peuvent être plantées 14 jours après la dernière application de nématicide Salibro.

Rotation des cultures	Temps de plantation depuis la dernière application
Carottes, SGC1C, GC8-09, GC9, SGC13-07G	Immédiatement
Légumes-racines, sauf les betteraves à sucre (SGC1B, sauf les racines de carottes)	14 jours
Feuilles de légumes-racines et légumes-tubercules (groupe de cultures 2)	
Légumes-bulbes (groupe de cultures 3-07)	
Légumes-feuilles (groupe de cultures 4-13)	
Légumes-fleurs du type Brassica et légumes-tiges (groupe de cultures 5-13)	
Graines vertes ou sèches de légumineuses (groupe de cultures 6)	
Feuilles de légumineuses (groupe de cultures 7)	
Céréales (groupe de cultures 15)	
Fourrage et paille de céréales (groupe de cultures 16)	
Fourrage et foin de graminées (groupe de cultures 17)	
Oléagineux (groupe de cultures 20)	
Légumes-bulbes, légumes-tiges et légumes-pétioles (groupe de cultures 22)	
Toutes les autres cultures	365 jours

### ÉQUIPEMENT ET MÉTHODES D'APPLICATION

#### Pré-semis avec incorporation ou traitement généralisé suivi d'incorporation dans le sol

Appliquer ce produit au moyen d'équipement d'application conventionnel. Préparer le mélange de pulvérisation en ajoutant le produit au réservoir de pulvérisation avec un minimum de 140 L/ha d'eau pour obtenir une application uniforme. Maintenir une agitation suffisante au cours du mélange et de l'application pour s'assurer d'obtenir une solution à pulvériser homogène. Appliquer uniformément la solution à pulvériser sur le champ et incorporer de façon mécanique ou par irrigation à une profondeur de 10 à 15 cm à l'aide d'équipement d'incorporation pour assurer une distribution égale.

### **Dans la raie de semis**

Lorsque permis par le mode d'emploi pour une culture spécifique, appliquer dans la raie de semis au cours des opérations de plantation. Diriger les applications dans la raie ouverte puis couvrir avec de la terre.

### **Chimigation**

Ce produit peut être appliqué par application de chimigation.

Il est interdit d'utiliser tout autre type de système d'irrigation pour appliquer ce produit.

Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent est telle qu'elle empêche une distribution uniforme ou favorise la dérive hors du site prévu de traitement.

Ne pas appliquer par chimigation si le site à traiter est situé à 100 mètres ou moins d'un secteur résidentiel ou d'un parc.

Utiliser n'importe quel des types suivants d'équipement d'irrigation pour les applications de chimigation: mini (micro) arroseur, goutte-à-goutte, gaines perforées ou tubes d'irrigation, ou d'autres systèmes qui permettent une application uniforme.

Appliquer dans suffisamment d'eau et pour une durée suffisante afin que le taux de produit indiqué sur l'étiquette soit distribué de façon égale sur toute la zone à traiter. Porter un équipement de protection personnelle tel que défini dans la section EPP de l'étiquette pour les applicateurs et autres manipulateurs lorsqu'on effectue des ajustements ou des réparations au système de chimigation lorsque ce produit se trouve dans l'eau d'irrigation. Quand l'application est terminée, rincer à fond le système d'irrigation et d'injection en entier avant d'arrêter le système.

Toute installation de goutte-à-goutte doit être conçue de façon adéquate, être exempte de fuites, et opérée d'une manière qui fournit une application uniforme de l'eau dans la zone racinaire visée à travers le champ au complet.

Dans la plupart des cas, il faut appliquer ce produit dans le second quart ou le tiers moyen du cycle de goutte-à-goutte. Le système de distribution doit être complètement rempli d'eau et réglé à la pression d'opération requise. Suffisamment d'eau doit être appliquée sur la zone racinaire du sol pour s'assurer qu'elle est humide. Ce produit est ensuite appliqué, puis une autre quantité d'eau est appliquée pour distribuer le produit dans le sol est de s'assurer que le système de goutte-à-goutte est rincé à fond.

Le temps d'injection minimum est le temps que met l'eau pour se déplacer du point d'injection jusqu'à l'émetteur le plus éloigné dans la zone d'irrigation (rampe). Si le temps n'est pas connu, on peut le calculer en mesurant le temps que met un colorant soluble pour aller du point d'injection jusqu'à l'émetteur le plus éloigné. Un temps d'injection plus long peut améliorer l'uniformité à travers la zone, mais nécessite au moins une période égale de rinçage et de déplacement du produit à travers le sol. Si vous avez des questions au sujet du calibrage, contacter des spécialistes de services, les fabricants de l'équipement ou d'autres spécialistes.

### **Exigences pour l'équipement de chimigation**

1. Le système doit comprendre un clapet anti-retour fonctionnel, une soupape anti-vide, et un drain de basse pression situé de façon appropriée sur le pipeline d'irrigation pour prévenir un retour d'eau contaminée.
2. Le pipeline d'injection de pesticide doit comprendre un clapet anti-retour fonctionnel, automatique à fermeture rapide pour empêcher un retour de fluide vers la pompe d'injection.
3. Le pipeline d'injection de pesticide doit aussi comprendre une vanne électromagnétique fonctionnelle, habituellement fermée, sur le côté d'aspiration de la pompe d'injection, branchée sur le verrouillage du système pour éviter que le fluide soit retirée du réservoir

- d'approvisionnement si le système d'irrigation est arrêté, que ce soit automatiquement ou manuellement.
4. Le système doit comprendre des fonctions de contrôle du verrouillage pour arrêter de façon automatique la pompe d'injection de pesticide lorsque le moteur de la pompe d'eau s'arrête.
  5. La rampe d'irrigation ou pompe d'eau doit comprendre un manostat fonctionnel qui arrête le moteur de la pompe d'eau lorsque la pression de l'eau baisse au point où cela nuit à la distribution de pesticide.
  6. Les systèmes doivent utiliser une pompe doseuse telle qu'une pompe d'injection volumétrique (p.ex. pompe à membrane) bien conçue et fabriquée avec des matériaux compatibles avec les pesticides et sur laquelle on peut intégrer un système de verrouillage.
  7. Les systèmes de chimigation branchés sur des systèmes publics d'alimentation en eau doivent comprendre un disconnecteur à zone de pression réduite fonctionnel, un dispositif anti-retour, ou un équivalent fonctionnel dans la canalisation d'alimentation d'eau en amont du point d'introduction de pesticide. Comme option pour le disconnecteur, l'eau du système public d'alimentation en eau devrait être rejetée dans un réservoir avant l'introduction du pesticide. Il y aura un bris physique complet (vide d'air) entre la sortie du tuyau de remplissage et le haut du rebord de trop-plein du réservoir d'au moins le double du diamètre intérieur du tuyau de remplissage.

#### **Restrictions concernant la chimigation**

- Ne pas appliquer ce produit au même moment qu'un produit de nettoyage de rampe de goutte-à-goutte/irrigation est utilisé car cela pourrait diminuer la performance.
- Ne pas laisser l'eau d'irrigation s'accumuler ou dériver au cours de la chimigation.
- Ne pas brancher un système d'irrigation utilisé pour les applications de pesticide à un système public d'alimentation en eau à moins que les dispositifs de sécurité indiqués sur l'étiquette du pesticide soient en place.

#### **Précautions concernant la chimigation**

- Des dommages à la culture, un manque d'efficacité, ou des résidus de pesticide illégaux peuvent survenir en cas de distribution non uniforme d'eau traitée.
- Si vous avez des questions concernant le calibrage, contacter votre spécialiste-conseil provincial, le fabricant de l'équipement, ou un autre expert.
- Une personne qui connaît le système de chimigation et qui est responsable de son opération, ou qui est sous la supervision de la personne responsable, arrêtera le système et fera les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Application par pulvérisateur agricole muni d'une rampe d'aspersion : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe d'aspersion doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol

Chimigation : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Les applications DOIVENT être effectuées SANS l'utilisation de canon surélevé.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

#### **INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE**

1. Remplir le réservoir de pulvérisation de 1/4 à 1/2 plein d'eau.
2. Ajouter le nématicide Salibro directement dans le réservoir de pulvérisation.
3. Bien mélanger pour disperser complètement le produit.
4. Une fois dispersé, poursuivre l'agitation de façon mécanique ou hydraulique; ne pas utiliser d'agitation par air.

Ne pas entreposer le mélange de pulvérisation dans le réservoir de pulvérisation pour la nuit. Suivre les limitations et les précautions les plus restrictives indiquées sur les étiquettes de tous les produits utilisés dans les mélanges.

C'est la responsabilité de l'utilisateur du pesticide de s'assurer que tous les produits sont homologués pour l'utilisation prévue. Lire et observer les restrictions et le mode d'emploi de toutes les étiquettes des produits utilisés dans le mélange en réservoir. Les utilisateurs doivent suivre les directives et les précautions les plus restrictives de chaque produit contenu dans le mélange en réservoir.

Ce produit ne peut pas être mélangé avec un produit dont l'étiquette prohibe l'utilisation dans un tel mélange.

Ne pas dépasser les taux d'application spécifiés. Si des produits qui contiennent le même ingrédient actif sont mélangés, ne pas dépasser les taux d'utilisation d'ingrédient actif maximaux acceptables. Effectuer un test de compatibilité du mélange en réservoir (essai de floculation) pour s'assurer de la compatibilité des produits à utiliser dans le mélange en réservoir.

### **MÉLANGE EN RÉSERVOIR**

Ce produit peut être mélangé avec (un engrais, ou avec) des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

### **TEST DE COMPATIBILITÉ EN MÉLANGE EN RÉSERVOIR**

Le nématicide Salibro est physiquement compatible avec la plupart des fongicides et insecticides couramment utilisés. Toutefois, la compatibilité du nématicide Salibro avec tous les produits d'association potentiels n'a pas été complètement étudiée. Si le mélange en réservoir avec d'autres pesticides est souhaité, effectuer un test de compatibilité ou essai de floculation avant de réaliser le mélange en réservoir de pulvérisation. Dans un bocal en verre avec couvercle, pré-mélanger une petite quantité du mélange en réservoir souhaité et observer les changements indésirables possibles (dépôts, floculation, etc.). Mélanger les ingrédients dans le même ordre et les mêmes proportions prévus dans le réservoir de pulvérisation. Le mélange est compatible si les matières se mélangent facilement lorsque le bocal est inversé plusieurs fois. Le mélange doit demeurer stable après avoir reposé 30 minutes, ou, si une séparation survient, il devrait se mélanger facilement lorsqu'on l'agite. Un mélange incompatible est révélé par une séparation en couches distinctes qui ne se mélangent pas facilement lorsqu'il est agité et/ou la présence de flocons, de précipités, de gels, ou d'un lourd film huileux dans le bocal. La sécurité pour les cultures de tous les produits d'association potentiels avec le nématicide Salibro Nématicide n'a pas été testée sur toutes les cultures. Avant d'appliquer un mélange en réservoir contenant un produit d'association non spécifié sur cette étiquette, effectuer une petite application sur une petite portion de la culture visée pour s'assurer qu'aucune réaction adverse ne surviendra.

### **SÉQUENCE DU MÉLANGE EN RÉSERVOIR**

Ajouter différents types de formulation selon la séquence indiquée ci-dessous, à moins d'indication contraire spécifiées par le fabricant ou par expérience locale. Allouer du temps pour un mélange et une dispersion complets après avoir ajouté un produit.

1. Sachets/sacs hydrosolubles

2. Granulés dispersables dans l'eau
3. Poudre mouillable
4. Concentré en suspension de nématicide Salibro et autres concentrés en suspension aqueuse
5. Concentrés hydrosolubles
6. Concentrés en suspension à base d'huile
7. Concentrés émulsifiables
8. Adjuvants, surfactants, huiles, engrais soluble, retardateurs de dérive

### NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Avant d'appliquer, commencer avec de l'équipement d'application propre et en bon état. Immédiatement après l'application, nettoyer complètement tout l'équipement de pulvérisation pour réduire le risque de formation de dépôts qui pourraient devenir difficile à enlever.

Bien drainer l'équipement de pulvérisation. Rincer à fond le pulvérisateur et purger les boyaux, la rampe et les buses avec de l'eau propre. Nettoyer tous les autres équipements d'application utilisés. Prendre toutes les précautions de sécurité nécessaires pendant le nettoyage de l'équipement. Ne pas nettoyer l'équipement près des puits, des sources d'eau ou des végétations désirables.

Éliminer l'eau de rinçage en respectant les règlements locaux.

**LÉGUMES-TUBERCULES ET LÉGUMES-CORMES (SOUS-GROUPE DE CULTURES 1C) (La marante, les racines de chayotte, le crosne du Japon, les topinambours, le canna comestible, le souchet comestible, le taro, le gingembre, les pommes de terre, les patates douces, et les ignames)**

Ravageur cible	Moment d'application et méthode	Taux d'application	Utilisation	RESTRICTIONS ET PRÉCAUTIONS
Nématode à galles ( <i>Melodogyne spp.</i> ) (Répression à taux bas et suppression à taux élevée)	Pré-semis avec incorporation ou traitement généralisé suivi d'incorporation dans le sol	2,24 à 4,48 L/ha  (1,12 à 2,24 kg p.a./ha)	Traitement généralisé d'au moins 140 L/ha d'eau et incorporation complète jusqu'à 10 à 15 cm dans le sol.  Pour une efficacité résiduelle maximale, effectuer un traitement de pré-semis avec incorporation dans les 7 jours avant la plantation.	Ne pas appliquer plus de 4,48 L/ha ou 2,24 kg p.a./ha par année.  Ne pas effectuer plus de 2 applications par année.  <b>Intervalle de retraitement minimum: 14 jours</b>  <b>DAAR: 40 jours</b>
	Dans la raie de semis	2,24 à 4,48 L/ha  (1,12 à 2,24 kg p.a./ha)  20,2 à 40,3 mL/rang de 100 m (selon un espacement de 90 cm)		

		entre les rangs)		
	Chimigation (post-plantation)	1,12 à 2,24 L/ha  (0,56 à 1,12 kg p.a./ha)	Chimigation en saison supplémentaire après une application en pré-semis ou à l'ensemencement du nématicide Salibro ou un fumigant homologué.	

### CAROTTES

Ravageur cible	Moment d'application et méthode	Taux d'application	Utilisation	RESTRICTIONS ET PRÉCAUTIONS
Nématode à galles ( <i>Melodogyne spp.</i> ) (Répression à taux bas et suppression à taux élevée)	Pré-semis avec incorporation ou traitement généralisé suivi d'incorporation dans le sol	2,24 à 4,48 L/ha  1,12 à 2,24 kg p.a./ha	Traitement généralisé d'au moins 140 L/ha d'eau et incorporation complète jusqu'à 10 à 15 cm dans le sol.  Pour une efficacité résiduelle maximale, effectuer un traitement de pré-semis avec incorporation dans les 7 jours avant la plantation.	Ne pas appliquer plus de 4,48 L/ha ou 2,24 kg p.a./ha par année.  Ne pas effectuer plus de 2 applications par année.  <b>Intervalle de retraitement minimum: 14 jours</b>  <b>DAAR: 65 jours</b>
	Chimigation (post-plantation)	1,12 à 2,24 L/ha  0,56 à 1,12 kg p.a./ha	Chimigation en saison supplémentaire après une application en pré-semis ou à l'ensemencement du nématicide Salibro ou un fumigant homologué	

**CUCURBITACÉES (GROUPE DE CULTURES 9) (Chayotte, courge cireuse, pastèque à confire, concombres, concombre des Antilles, courges comestibles [la gourde hyotan, la courge-bouteille, la gourde hechima, l'okra chinois], *Momordica* spp. [pommes de merveille, margoses amères, melons amers, margoses à piquants], melons brodés [le cantaloup véritable, cantaloup, Casaba, melon crenshaw, melon golden pershaw, melon honeydew, melon honey ball, melon mango, melon de Perse, melon ananas, melon Santa Claus et melon serpent], citrouilles, courges d'été, [la courge à cou tors, le pâtisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette], courges d'hiver [courge musquée, la courge calabza, la courge hubbard, la courge poivrée, courge spaghetti], et pastèques)**

Ravageur cible	Moment d'application et méthode	Taux d'application	Utilisation	RESTRICTIONS ET PRÉCAUTIONS
Répression du nématode à galles ( <i>Melodogyne</i> spp.)	Pré-semis avec incorporation ou traitement généralisé suivi d'incorporation dans le sol  Chimigation (pré-semis ou à l'ensemencement)	1,12 à 1,68 L/ha  0,56 à 0,84 kg p.a./ha	Traitement généralisé d'au moins 140 L/ha d'eau et incorporation complète jusqu'à 10 à 15 cm dans le sol.  Pour une efficacité résiduelle maximale, effectuer un traitement de pré-semis avec incorporation dans les 7 jours avant la plantation.  Si le taux en pré-semis ou à l'ensemencement est inférieur à 1,12 kg p.a./ha, compléter avec une application post-plantation.	Ne pas appliquer plus de 3,36 L/ha ou 1,68 kg p.a./ha par année  Ne pas effectuer plus de 2 applications par année.  <b>Intervalle de retraitement minimum:</b> 14 jours.  <b>DAAR:</b> 1 jour  Lorsqu'une forte pression de nématodes est prévue ou pour prolonger la suppression résiduelle, utiliser 1,68 L/ha à la plantation ou 1,12 L/ha à la plantation suivi de 0,56 L/ha par année.
	Chimigation (post-plantation)	0,56 à 1,12 – L/ha  0,28 à 0,56 kg p.a./ha	Chimigation en saison supplémentaire après une application en pré-semis ou à l'ensemencement du nématicide Salibro ou un fumigant homologué.	

**LÉGUMES-FRUITES (GROUPE DE CULTURES 8-09) (Aubergine d'Afrique, tomate groseille, aubergine, morelle scabre, baie de Goji, cerise de terre, bicorne, okra, fausse aubergine, pépino, poivrons, piments autres que poivrons, aubergine écarlate, morelle réfléchie, tomate et tomates)**

Ravageur cible	Moment d'application et méthode	Taux d'application	Utilisation	RESTRICTIONS ET PRÉCAUTIONS
Nématode à galles ( <i>Melodogyne spp.</i> ) (Répression à taux bas et suppression à taux élevée)	Pré-semis avec incorporation ou traitement généralisé suivi d'incorporation dans le sol  Chimigation (pré-semis ou à l'ensemencement)	2,24 à 4,48 L/ha  1,12 à 2,24 kg p.a./ha	Traitement généralisé d'au moins 140 L/ha d'eau et incorporation complète jusqu'à 10 à 15 cm dans le sol.  Pour une efficacité résiduelle maximale, effectuer un traitement de pré-semis avec incorporation dans les 7 jours avant la plantation.	Ne pas appliquer plus de 4,48 L/ha ou 2,24 kg p.a./ha par année.  Ne pas effectuer plus de 3 applications par année.  <b>Intervalle de retraitement minimum: 14 jours</b>  <b>DAAR: 1 jour</b>
	Chimigation (post-plantation)	1,12 à 2,24 L/ha  0,56 à 1,12 – kg p.a./ha	Chimigation en saison supplémentaire après une application en pré-semis ou à l'ensemencement du nématicide Salibro ou un fumigant homologué.	

**FRUITS À NOYAU NON PRODUCTEURS GROUPE 12-09 (Abricot, abricot du Japon, cerise noire du Mexique, cerise tardive, cerise de Nankin, cerise douce, cerise acide, jujube, nectarine, pêche, prune, prune d'Amérique, prune maritime, prune noire du Canada, prune myrobolan, prune chickasaw, prune de damas, prune japonaise, prune Klamath, prune à pruneaux, prucot, prunelle, cultivars, variétés et hybrides de ces denrées)**

Arbres qui ne porteront pas de fruits dans les 12 mois suivant l'application.

Ravageur cible	Moment d'application et méthode	Taux d'application	Utilisation	RESTRICTIONS ET PRÉCAUTIONS
Suppression de nématode à galles ( <i>Melodogyne spp.</i> )	Plantation: Pré-semis avec incorporation  POST: Trempage du sol  Chimigation	4,48 L/ha (2,24 kg p.a./ha) (en une application soit PSI ou POST)  Ou 2,24 L/ha (1,12 kg p.a./ha) – suivi de 2,24 L/ha (1,12 kg p.a./ha) - (30 jours plus tard)	Pour des résultats optimaux, appliquer sur les arbres nouvellement plantés ou sur ceux précédemment entraînés à l'irrigation goutte à goutte ou par micro-aspersion. Chronométrer les applications pour qu'elles coïncident avec le début du rinçage des racines	Ne pas appliquer plus de 4,48 L/ha ou 2,24 kg p.a./ha par année.  Ne pas effectuer plus de 2 applications par année. (au taux inférieur)  <b>Intervalle de retraitement minimal</b> : 30 jours  <b>DAAR</b> : 365 jours

**NOIX PRODUCTEURS ET NON PRODUCTEURS GROUPE 14-11 (Akpi, amandier, hêtre, berthollétie, araucaria du Brésil, araucaria d'Australie, chêne à gros fruits, noyer cendré, anacardier géant, bancoulier, anacardier, châtaignier, châtaignier de chinquapin, cocotier, cocotier du Chili, manguier sauvage, ginkgo, châtaignier de la Guyane, noisetier, noyer du Japon, caryer, marronnier du Japon, macadamia, mongongo, sapucaia, araucaria du Chili, okari, pachirier remarquable, palmier pêche, pacanier, péqui, noyer de pili, pin pignon du Colorado, pistachier, canari-macaque, badamier, noyer noir, noyer commun, xanthoceras à feuilles de sorbier, variétés, cultivars et/ou hybrides de ces denrées)**

Ravageur cible	Moment d'application et méthode	Taux d'application	Utilisation	RESTRICTIONS ET PRÉCAUTIONS
Suppression de nématode à galles ( <i>Melodogyne spp.</i> )	Plantation: Pré-semis avec incorporation  POST: Trempage du sol  Chimigation	4,48 L/ha (2,24 kg p.a./ha) (en une application soit PSI ou POST)  Ou 2,24 L/ha (1,12 kg p.a./ha) suivi de 2,24 L/ha (1,12 kg p.a./ha) (30 jours plus tard)	Pour des résultats optimaux, appliquer sur les arbres nouvellement plantés ou sur ceux précédemment entraînés à l'irrigation goutte à goutte ou par micro-aspersion. Chronométrer les applications pour qu'elles coïncident avec le début du rinçage des racines	Ne pas appliquer plus de 4,48 L/ha ou 2,24 kg p.a./ha par période de 12 mois.  Ne pas effectuer plus de 2 applications par période de 12 mois (au taux inférieur)  L'intervalle de retraitement minimal est de 30 jours.  <b>DAAR: 30 jours</b>

**PETITS FRUITS DE PLANTES GRIMPANTES, SAUF GROUPE LE KIWI, PRODUCTEURS ET NON PRODUCTEURS, (SOUS-GROUPE DE CULTURES 13-07F) (raisin de vigne de l'Amour, groseille à maquereau, raisin, kiwi de Sibérie, fruit de passiflore purpurine, fruit de schizandre, cultivars, variétés et hybrides de ces denrées)**

Ravageur cible	Moment d'application et méthode	Taux d'application	Utilisation	RESTRICTIONS ET PRÉCAUTIONS
Suppression de nématode à galles ( <i>Melodogyne spp.</i> )  Répression du nématode du poignard ( <i>Xiphinema spp.</i> )	Plantation: Pré-semis avec incorporation  POST: Trempage du sol  Goutte-à-goutte  Chimigation	4,48 L/ha (2,24 kg p.a./ha) (en une application soit PSI ou POST)  Ou 2,24 L/ha (1,12 kg p.a./ha) suivi de 2,24 L/ha (1,12 kg p.a./ha) (30 jours plus tard)	Pour des résultats optimaux, appliquer sur les arbres nouvellement plantés ou sur ceux précédemment entraînés à l'irrigation goutte à goutte ou par micro-aspersion. Chronométrer les applications pour qu'elles coïncident avec le début du rinçage des racines	Ne pas appliquer plus de 4,48 L/ha ou 2,24 kg p.a./ha par période de 12 mois.  Ne pas effectuer plus de 2 applications par période de 12 mois (au taux inférieur)  <b>Intervalle de retraitement minimal 30 jours</b>  <b>DAAR: 3 jours</b>

		jours plus tard)		
--	--	------------------	--	--

**PETITS FRUITS DE PLANTES NAINES (SOUS GROUPE DE CULTURES 13-07G) (raisin d'ours, myrtille, bleuet nain, chicouté, canneberge, airelle rouge, fruit de kunzea, pain de perdrix, fraise, cultivars, variétés et hybrides de ces denrées)**

Ravageur cible	Moment d'application et méthode	Taux d'application	Utilisation	RESTRICTIONS ET PRÉCAUTIONS
Répression de nématode à galles ( <i>Melodogyne spp.</i> )	<p>Pré-semis avec incorporation ou traitement généralisé suivi d'incorporation dans le sol</p> <p>Chimigation (pré-semis ou à l'ensemencement)</p> <p>Trempage du sol (pré-semis ou à l'ensemencement)</p> <p>POST: Trempage du sol</p> <p>Chimigation</p>	<p>1,12 à 2,24 L/ha</p> <p>0,56 à 1,12 kg p.a./ha</p>	<p>Traitement généralisé d'au moins 140 L/ha d'eau et incorporation complète jusqu'à 10 à 15 cm dans le sol.</p> <p>Pour une efficacité résiduelle maximale, effectuer un traitement de pré-semis avec incorporation dans les 7 jours avant la plantation.</p>	<p>Ne pas appliquer plus de 4,48 L/ha ou 2,24 kg p.a./ha par année.</p> <p>Ne pas appliquer plus de 2,24 L/ha ou 1,12 kg p.a./ha après la plantation, pendant la saison de croissance</p> <p>Ne pas effectuer plus de 3 applications par année.</p> <p><b>Intervalle de retraitement minimal 14 jours</b></p> <p><b>DAAR: 1 jour</b></p>

**RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Le mode d'action du nématicide Salibro n'a pas encore été classifié. Bien qu'une résistance chez les populations de nématodes n'a pas été prouvée, une utilisation répétée et exclusive de tout produit nématicide dans le même sol de champ peut entraîner une réduction de la suppression en raison d'une biodégradation microbienne accrue ou d'autres causes. Une rotation avec des nématicides dont le mode d'action est différent est suggérée. Faire suivre par des stratégies de gestion de la résistance appropriées.

**Pour retarder l'acquisition de la résistance aux nématicides :**

- Dans la mesure du possible, effectuer une rotation de l'utilisation du Nématicide Salibro avec différents groupes qui suppriment les mêmes nématodes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les nématicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les nématodes qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des nématodes et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des nématodes, les seuils déclencheurs de nématodes de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations de nématodes parasites traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Corteva Agriscience Canada Company en présence d'une baisse possible de sensibilité des nématodes au Nématicide Salibro chez l'agent pathogène.
- Si les nématodes continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre nématicide ayant un mode d'action différent.

- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Corteva Agriscience Canada Company ou composer le numéro sans frais de Corteva Agriscience Canada Company 1 800 667-3852.

#### **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou de commerce de leurs fabricants respectifs.

031123

Code de l'étiquette: CN-34182-003-F

Remplace : CN=34182-002-F